

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE l'AAPPMA « ANNECY LAC PECHE » 2022

DIMANCHE 22 JANVIER 2023

COMPLEXE D'ANIMATION DE SEVRIER

Le Président ouvre l'assemblée à 9h.

Il exprime ses meilleurs vœux à tous pour la nouvelle année et surtout de prendre beaucoup de plaisir à la pêche, « quand on est à la pêche c'est qu'on est en bonne santé et que tout va bien » !

Le Président remercie les invités :

Mme GREBERT Fabienne Conseillère régionale, conseillère municipale d'Annecy et vice-présidente du SILA,

Mme MUGNIER Magali, Conseillère départementale, présidente de la commission environnement M. TARDY Lionel, conseiller départemental, Vice-président,

MME LHUILLIER Myriam, conseillère départementale du canton d'Annecy.

M. ROLLIN Marc, maire de Duingt et vice-président du SILA,

M HERISSON Pierre, Président de la commission tourisme du comité de bassin

Mme BONNEFOY-VERNAY Valérie, Maire-adjointe de Sévrier,

Il excuse M. le préfet, nos parlementaires, nos sénateurs, le président du conseil départemental, Michel COUTIN Maire de Doussard, Chloé RIVIERE adjointe au maire d'Annecy, Pierre BRUYERE Président du SILA, la DDT, l'OFB, Rémy PERIN du CEN.

Le président donne la parole à Mme BONNEFOY VERNAY ; Elle souhaite la bienvenue et excuse M. le Maire qui était empêché ce matin.

Le président reprend la parole et salue la présence des personnes de l'INRAE, de la Fédération de Pêche, du président d'Annecy Rivières et des AAPPMA des lacs voisins.

Il rappelle les points d'ordre du jour :

Approbation CR AG 04/12/2021
Approbation des comptes 2021
Rapport d'activités 2022
Présentation des comptes 2022
Rapport du vérificateur aux comptes
Planning d'activités prévisionnel 2023
Etudes et réglementation truite
Budget prévisionnel 2023
Nomination des vérificateurs aux comptes
Temps d'échanges
Remerciements

Le compte-rendu de la dernière assemblée générale, à la disposition de tous au siège et sur le site internet de l'ALP, n'ayant suscité aucune remarque, il est considéré comme approuvé.

Le Président passe la parole au Trésorier, Gilbert ZAMBIANCHI pour la présentation des comptes 2021 qui n'avaient pas pu être clôturés et validés en raison de l'avancement de la date de l'assemblée générale 2021 pour cause d'élections.

Le trésorier rappelle la particularité des comptes 2021 qui courraient sur 15 mois (1^{er} octobre 2020 au 31 décembre 2021) pour caler désormais l'exercice comptable sur l'année civile. Du fait de la prise en compte des dépenses d'un trimestre supplémentaire sans encaissement de recette, le résultat de l'exercice est déficitaire.

PRESENTATION DES COMPTES 2021

	COMPTES 2021	
	DEPENSES	
	1.0 Divers	2 088,80 €
PROTECTION DU LAC ET GESTION	1.1 Renforcer la population d'Ombles	51 512,59 €
PISCICOLE	1.2 Contribuer au suivi piscicole	5 823,41 €
	1.3 Participer à la surveillance de la pêche	994,12 €
FORMATION ET	2.0 Divers	5 454,89 €
ACCÈS À LA PÊCHE	2.1 Former les pêcheurs débutants	5 684,22 €
ANIMATION	3.0 Divers	10,51 €
INFORMATION	4.0 Divers	3 688,03 €
INFORMATION	4.1 Editer le bulletin	9 559,99 €
	5.0 Divers	22 465,43 €
	5.1 Organiser les réunions internes	4 596,13 €
FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF	5.2 Assurer le fonctionnement des locaux	8 952,26 €
	5.3 Accueillir et délivrer les cartes pêche	7 273,31 €
	5.4 Louer le droit de pêche	1 265,00 €
		129 368,69€

	COMPTES 2021	
	RECETTES	
PROTECTION DU LAC	1.0 Divers	- €
ET GESTION	1.1 Renforcer la population d'Ombles	2 550,00 €
PISCICOLE	1.2 Contribuer au suivi piscicole	1 200,00 €
	1.3 Participer à la surveillance de la pêche	- €
FORMATION ET	2.0 Divers	225,00 €
ACCÈS À LA PÊCHE	2.1 Former les pêcheurs débutants	6 155,00 €
ANIMATION	3.0 Divers	- €
INFORMATION	4.0 Divers	- €
	4.1 Editer le bulletin	2 805,00 €
	5.0 Divers	2 257,17 €
FONCTIONNEMENT	5.1 Organiser les réunions internes	- €
ASSOCIATIF	5.2 Assurer le fonctionnement des locaux	- €
ASSOCIATIF	5.3 Accueillir et délivrer les cartes pêche	83 707,90 €
	5.4 Louer le droit de pêche	- €
		98 900,07€

COMPTES 2021 RESULTAT

RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2021 : - 30 468,62 €

Le Président met au vote la présentation des comptes 2021.

Le compte rendu financier 2021 est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

Le Président passe la parole aux responsables des différentes commissions :

Commission « protection du lac et gestion piscicole »

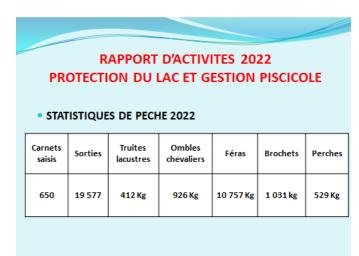
Bernard GENEVOIS prend la parole, il évoque en premier lieu l'absence de restitution du travail de cartographie des herbiers du lac demandé par l'Etat à l'entreprise IDEX, suite aux manquements constatés lors de l'installation de la boucle des Marquisats. Sans cette carte « de base », le complément souhaitable pour les parties profondes ne peut être effectué.

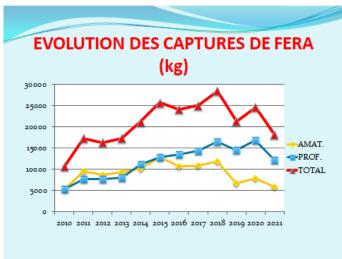
Concernant la collecte des têtes d'Omble, les résultats de la première année d'analyse suggèrent que 90% des Ombles capturés proviennent des alevinages. Deux années d'analyse supplémentaires sont prévues pour conforter (ou pas) ce constat.

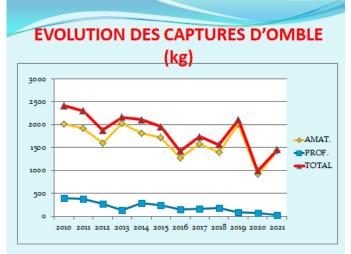
Il rappelle l'importance de la bonne tenue du carnet de pêche obligatoire et l'obligation de le renvoyer en fin d'année.

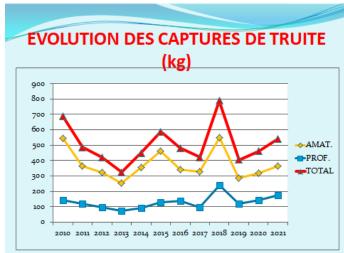
Il remercie les détenteurs de « carnets volontaires ». Les données fournies sont exploitées par l'INRAE et sont extrêmement précieuse pour la gestion piscicole. Il souligne le besoin en bénévoles pour participer et maintenir cette action.

Statistiques de pêche 2022 :









Pour les féras, depuis 2016, un écart important est constaté entre les captures des professionnels et celles des amateurs. La DDT a été sollicitée pour diligenter une étude visant à essayer de comprendre cette évolution qui va à l'encontre d'un partage équitable des ressources piscicoles (incidences des facteurs environnementaux, des types de filets utilisés...).

Pour les Ombles : la quasi-absence (à confirmer) de poissons issus de la reproduction naturelle interroge sur l'incidence du réchauffement de la température du Lac. Des enregistreurs thermiques ont été mis en place sur l'omblière du Palace en partenariat avec la Coulée Douce. Les résultats sont attendus au printemps prochain. Une température supérieure à 8°C est susceptible d'entrainer la mortalité de la quasi-totalité des œufs en incubation (comme cela a été constaté à la pisciculture).

Pisciculture : réfections des bassins circulaires, peintures intérieure et extérieure.

Garderie : 19 sorties de contrôle, 140 pêcheurs du bord, 154 pêcheurs en bateau contrôlés, 13 avertissements (carnets mal remplis).

Commission « formation et pratique de la pêche »

Patrick BOUCHARD prend la parole.

<u>Ecole de pêche</u>: en 2022, tous les stages proposés étaient complets, ce qui représente environ une soixantaine d'enfants. Une sortie sur une journée de 24 enfants d'une Ecole privé de Meythet a été organisée en supplément ainsi qu'un stage adulte sur un weekend. L'année prochaine la reprise des stages à 8 jeunes est envisagée. Des accompagnateurs bénévoles sont recherchés pour l'encadrement.

Il adresse ses remerciements à l'association SLP (pêcheurs de Sévrier) pour le don effectué à ALP suite à sa dissolution. Cet argent a permis l'achat d'un I-pilot pour le bateau école.

<u>Atelier montages de nymphes</u>: comme toutes les années ALP a organisé au mois de novembre des ateliers de montage de nymphes. Un atelier est dédié à la fabrication d'une nymphe, puis le 2^e atelier explique le montage du plombier. Environ une douzaine de personnes par stage. De bons moments d'échanges, de rencontres et de convivialité. Remerciements à Gérard, Rémy, Christian, Bernard et Quentin pour leur aide.

<u>Servitude de marche pied</u>: en 2021, un recours en justice a été engagé pour tenter de faire respecter la servitude de marche pied sur la presqu'île d'Angon (commune de Talloires). Cette action a été menée conjointement avec d'autres associations (Les amis de la Terre, Lac d'Annecy Environnement, France Nature Environnement). A ce jour aucun jugement n'a encore été prononcé.

<u>Ponton PMR (personne à mobilité réduite)</u>: suite à la mise en place d'un premier ponton PMR à Annecy (La Puya), d'autres sont à l'étude sur le pourtour du lac à Saint Jorioz, Veyrier, Menthon et Doussard.

<u>Manifestation</u>: le concours féra a été annulé pour éviter les risques d'introduction de la moule Quagga liés la venue de bateaux extérieurs.

Commission « Information-Communication »

Roland DECARRE prend la parole.

<u>Bulletin annuel</u>: Sa présentation et son contenu ont évolués. La couverture cette année est à l'image du siège d'ALP... Les articles correspondants à chaque commission sont désormais repérés par une couleur sur une bande en bord de page et pour le titre. Christian LABAZ a assuré bénévolement la mise en page du bulletin sur des logiciels de PAO ce qui a permis une remise de 900 € sur le devis de l'imprimeur. Remerciement à Christian.

Vidéos (prises de vues Gérard BRICHET):

- Levage des filets de brochet (Jean-Philippe HERISSON).
- Découverte de la pêche avec Agathe et Lucie (mise en scène : Patrick BOUCHARD, acteurs : Guy LAMOUILLE, Agathe et Lucie).

Site internet:

Fréquentation du site internet du 1^{er} janvier 2022 au 1^{er} janvier 2023 : 19 630 utilisateurs en majorité français (Rhône alpes, Est, Nord, Côte Atlantique). La pêche de loisirs participe à la vie touristique de notre région. La rubrique « pêcher au Lac » est la plus consultée ; puis viennent l'école de pêche et les comptes rendu de CA.

Tous les sponsors sont affichés sur le site internet dans le but de les privilégier lors de vos achats. Dans la revue de presse, les articles des divers journaux sont en ligne. Tous les bulletins depuis 2011 sont aussi à disposition en téléchargement. Nouveauté : la revue 58 sera interactive (liens d'accès directs aux sites concernés).

<u>Réseaux sociaux</u>: ALP communique également sur Facebook avec environ une publication par semaine (1346 followers provenant de divers pays). C'est un moyen de communication efficace pour une certaine tranche d'âges.

Commission « Fonctionnement associatif »

Le Président reprend la parole pour présenter le nombre de cartes vendues.

RAPPORT D'ACTIVITES 2022 FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF			
CARTES	2021	2022	
ANNUELLES ADULTES	1 043	997	- 4 %
DÉCOUVERTE FEMME	23	28	+ 22%
ANNUELLES 12 – 18 ANS	146	156	+7%
ANNUELLES MOINS DE 12 ANS	273	255	- 7 %
HEBDOMADAIRE	224	244	+ 9%
JOURNALIERE	1 160	1 513	+ 30%

Plutôt que de « s'engager » à l'année, de plus en plus de pêcheurs semblent préférer prendre une carte journalière au « coup par coup ». Cette tendance entraine un « manque à gagner pour l'ALP.

La plus grande partie des cartes étant maintenant vendues sur internet, l'accueil au bureau d'ALP a été réduit à deux demi-journées par semaine (lundi et vendredi après-midi).

L'équipement informatique du poste de travail de Carine a été renouvelé.

11 réunions de bureaux, 6 réunions de commissions et plus d'une dizaine de réunions avec les partenaires institutionnels ont eu lieu au cours de l'année.

Le président remercie chaleureusement tous les administrateurs, les gardes particuliers, les bénévoles qui ont participés aux différentes actions, notre moniteur guide de pêche et Carine pour leur dévouement.

Le rapport d'activités est approuvé.

Lionel TARDY (Vice —président du Conseil départemental) prend la parole. Il rappelle que le département a investi dans de nombreux domaines au travers des plans spécifiques, dont le plan pêche. Ce plan a été présenté en mars 2022. La pêche en Haute-Savoie s'exerce par près de 30 000 pêcheurs sur 3 000 km de rivières et plus de 27 000 hectares de Lac. Le département a souhaité soutenir cette activité au travers d'un plan visant 5 objectifs (améliorer la qualité de l'offre, préserver les espèces, accompagner les associations et les collectivités, préserver les milieux naturels, préparer l'avenir). Les premiers dossiers de demandes de financements sont en cours d'instruction.

Magalie MUGNIER complète les propos de Monsieur TARDY en précisant que les APPMA et leur Fédération départementale ont présenté un ensemble de projets pour un montant d'environ 4 millions d'Euros répartis sur 5 ans. Quatre projets ont été déposés par les deux APPMA d'Annecy pour un montant de plus de 76 000 Euros. Le département se propose de les financer à hauteur de 80 %. Concernant la rénovation de la pisciculture, le département s'interroge sur les modalités de son « intervention » : le bâtiment appartenant aux deux APPMA mais le terrain à Ville d'Annecy. Une « solution » devrait être proposée rapidement.

Le Président reprend la parole.

Il remercie le conseil départemental pour son écoute et son appui. Les finances de l'ALP sont saines mais sa seule réserve de trésorerie ne saurait suffire pour financer les importants travaux nécessaires pour rénover la pisciculture. Le soutien du département est déterminant.

Pierre HERISSON prend la parole.

Il relate l'historique de l'Assemblée Générale d'ALP qui se tient depuis 30 ans le dimanche matin à la salle de Sévrier. Il rappelle la géographie, le rôle et le fonctionnement du Comité de bassin Rhône Méditerranée présidé par Martial SADDIER. Il remercie et félicite le Président d'Annecy Lac Pêche.

Gilbert ZAMBIANCHI reprend la parole pour la présentation des comptes 2022.

PRESENTATION DES COMPTES 2022

COMPTES 2022		
	DEPENSES	
	1.0 Divers	912,54 €
PROTECTION DULAC	1.1 Renforcer la population d'Ombles	27 081,68 €
FT GESTION	Exceptionnelles	23 119,29 €
21 02011011	1.2 Contribuer au suivi piscicole et écologique	3 980,50 €
PISCICOLE	1.3 Participer à la surveillance de la pêche	735,06 €
	Exceptionnelles	0,00€
FORMATION ET	2.0 Divers	47,00 €
ACCÈS À LA PÊCHE	2.1 Former les pêcheurs débutants	10 940,75 €
ANIMATION	3.0 Divers	180,93 €
INICODMATION	4.0 Divers	176,75 €
INFORMATION	4.1 Editer le bulletin	6 012,13 €
	5.0 Divers	8 547,87 €
	5.1 Organiser les réunions internes	2 032,82 €
FONCTIONNEMENT	5.2 Assurer le fonctionnement des locaux	6 802,46 €
	Exceptionnelles	0,00€
ASSOCIATIF	5.3 Assurer le fonctionnement des équipements de bureau	3 262,23 €
	5.4 Accueillir et délivrer les cartes pêche	8 127,37 €
	5.4 Louer le droit de pêche	1 380,00 €
		103 339,37 €

La ligne exceptionnelle « renforcement de la population d'Ombles » correspond à la réfection des bassins de la pisciculture. Cette action fait partie des demandes de financement (80 %) dans le cadre du plan pêche du département.

	COMPTES 2022	
	RECETTES	
	1.0 Divers	- €
PROTECTION DU LAC	1.1 Renforcer la population d'Ombles	3 452,71 €
FT GESTION	Exceptionnelles	- €
PISCICOLE	1.2 Contribuer au suivi piscicole et écologique	840,00 €
PISCICULE	1.3 Participer à la surveillance de la pêche	486,91 €
	Exceptionnelles	- €
FORMATION ET	2.0 Divers	- €
ACCÈS À LA PÊCHE	2.1 Former les pêcheurs débutants	9 038,52 €
ANIMATION	3.0 Divers	- €
INFORMATION	4.0 Divers	- €
INFORMATION	4.1 Editer le bulletin	2 240,00 €
	5.0 Divers	1 963,32 €
	5.1 Organiser les réunions internes	- €
	5.2 Assurer le fonctionnement des locaux	85,38 €
FONCTIONNEMENT	Exceptionnelles	- €
ASSOCIATIF	 S.3 Assurer le fonctionnement des équipements de bureau 	259,93 €
	5.4 Accueillir et délivrer les cartes pêche	81 516,60 €
	5.4 Louer le droit de pêche	- €
		99 883,37 €

Légère baisse des recettes due à la diminution de la vente des cartes annuelles.



Le président salue la bonne gestion de ses prédécesseurs. Elle devrait permettre aujourd'hui de faire face aux avances de trésorerie nécessaires pour engager les importantes actions prévues (rénovation de la pisciculture...), dans l'attente de l'attribution des subventions, sans avoir à recourir à l'emprunt.

RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Jean Paul CIQUIER présente son rapport. Il a procédé d'une manière impartiale à la vérification par sondage des pièces comptables de l'association (factures, bordereaux de règlements, reçus de carte bancaire, relevés bancaires, etc.) pour les deux périodes. Le vérificateur n'a pas relevé d'anomalie ni d'irrégularité. Le travail de classement et de rentrer des éléments comptables paraissent sérieux et particulièrement bien fait. Il remercie et félicite Carine pour la qualité de ce travail. Les quelques observations et recommandations d'améliorations formulées en mai 2022 ont été prises en compte. Les comptes de l'association sont fiables et sincères.

Le président le remercie pour ce travail.

Approbation des comptes financiers :

Le compte rendu financier est approuvé à l'unanimité.

PLANNING D'ACTIVITES PREVISIONNEL 2023

Le président fait état des principales actions prévues en 2023 :

Fonctionnement associatif

- Accueil au bureau limité à deux demi-journées par semaine.
- Renouvellement de l'ordinateur portable.
- Rénovation des bâtiments de la Puya, l'objectif pour 2023 est de déposer le permis de construire. L'avance des frais d'architecte a été effectuée pour formaliser et chiffrer le projet.
 Illustration non contractuelle....



Formation et développement pêche

- Organisation des stages de pêche.
- Pontons PMR
- Suivi du recours « servitude de marche pied »

Information

- Bulletin
- Vidéos
- Site internet
- Réseaux sociaux...

Protection du Lac et gestion piscicole

- Contribution pour la cartographie des herbiers
- Achèvement de la cartographie des frayères de féras
- Suivi piscicole (rappel de l'importance du retour des carnets de pêche obligatoires)
- Alevinage en ombles (une demande à été faite à la DDT pour pouvoir augmenter le nombre d'alevins déversés dans le but de compenser pour partie la baisse de la reproduction naturelle)
- Acquisition d'un bateau pour améliorer la surveillance de la pêche.

Le planning d'activités prévisionnel est approuvé.

ETUDES SUR LA TRUITE LACUSTRE

Le Président donne la parole à Bruno MARTIN, chargé de mission à la Fédération de pêche.

Le suivi annuel de la reproduction de la truite lacustre est réalisé depuis 2009 par la Fédération. Quatre stations d'échantillonnage, réparties sur les affluents du lac colonisés par la truite lacustre, sont inventoriées chaque année en début d'été par pêches électriques. Une forte variabilité interannuelle de densité est observée en lien avec les variations des conditions environnementales (température, hydrologie, ...). Le devenir des alevins interroge car la dynamique de migration est encore méconnue et la maladie rénale proliférative, favorisée par le réchauffement de l'eau pourrait avoir un impact de plus en plus important. Bonne « surprise », malgré la sècheresse estivale de 2022, un sondage complémentaire réalisé à l'automne sur le Laudon atteste de la survie d'un nombre important de truitelles.

Une étude complémentaire va être initiée en 2023 sur l'Eau morte pour :

- Préciser la dynamique de migration de dévalaison des juvéniles et de montaison des géniteurs
- Définir le linéaire supplémentaire colonisé par la truite lacustre suite aux travaux d'effacement des seuils ; ainsi que sa contribution au recrutement en juvéniles dévalant au lac
- Suivre des déplacements des truites sédentaires en parallèle des individus lacustres.

Pour ce faire, un échantillon de poissons vont être marqués et individualisés par des émetteurs (Pit tag) et leurs mouvements enregistrés au niveau de station de contrôle, équipées d'antennes réceptrices.

REGLEMENTATION TRUITE LACUSTRE

Reprise de parole du Président.

Le lac abrite une petite population de truite fonctionnelle (plus d'alevinage).

Les prélèvements actuels par la pêche semblent compatibles avec son maintien. Dans un contexte de difficultés croissantes pour les truitelles dans les tributaires, il serait imprudent de les augmenter.

Comme le nombre de pêcheurs à la traine, qui recherchent spécifiquement les truites, a tendance à croître depuis deux ans, une limitation plus restrictive des captures apparait nécessaire.

Proposition du Conseil d'administration mise au vote : 2 truites par jour et 10 par saison.

Contre: 4 Abstention: 0

La proposition est adoptée à la majorité.

Cette décision sera soumise à l'approbation de la prochaine commission consultative (DDT) pour une entrée en vigueur à partir de la saison 2024.

PRIX DES CARTES DE PÊCHE 2023

L'inflation et le programme d'actions ambitieux envisagé (rénovation de la pisciculture...) amènent l'ALP à augmenter ses tarifs d'adhésion en 2023. Pour les mêmes raisons, des augmentations ont également été décidées par la fédération départementale et la fédération nationale.

TARIFS CARTES DE PECHE 2023

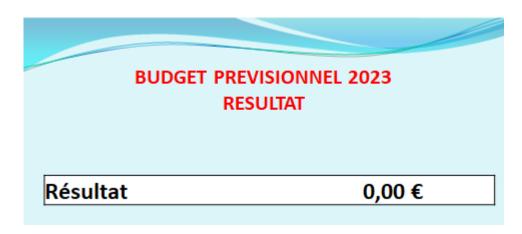
CARTE	AVEC CPMA	SANS CPMA
ANNUEL	93.00 €	55,80 €
ANNUEL 12 -18 ANS	27,00 €	23,80 €
DECOUVERTE - 12 ANS	7.00 €	6.00 €
DECOUVERTE FEMME	36.00 €	20.80 €
7 JOURS	34.00 €	20,50 €
JOURNEE ADULTE	17,00 €	12,60 €
JOURNEE - 18 ANS	8,20 €	

CARTE PLUS « OPTION TRAÎNE ET SONDE »	AVEC CPMA	SANS CPMA
ANNUEL ADULTE	136.00 €	98.80 €
ANNUEL 12 – 18ANS	37,00 €	33,80 €
DECOUVERTE - 12 ANS	15 €	14.00 €
7 JOURS	44 €	30,50 €
JOURNEE ADULTE	17,00 €	12.60 €
JOURNEE - 18 ANS	8,20 €	

BUDGET PREVISIONNEL 2023

	BUDGET PREVISIONNEL 202 DEPENSES	23
	1.0 Divers	1000,00 €
PROTECTION DU	1.1 Renforcer la population d'Ombles	28 700,00 €
LAC ET GESTION	Exceptionnelles	8 000,000 €
2.02.020.000	1.2 Contribuer au suivi piscicole et écologique	4 400,00 €
PISCICOLE	1.3 Participer à la surveillance de la pêche	1 000,00 €
	Exceptionnelles	27 000,00 €
FORMATION ET	2.0 Divers	100,00€
ACCÈS À LA PÊCHE	2.1 Former les pêcheurs débutants	11 700,00 €
ANIMATION	3.0 Divers	200,00 €
INICODMATION	4.0 Divers	200,00 €
INFORMATION	4.1 Editer le bulletin	6 500,00 €
	5.0 Divers	9 500,00 €
	5.1 Organiser les réunions internes	€ 000,000
FONCTIONNEMENT	5.2 Assurer le fonctionnement des locaux	7 500,00 €
	Exceptionnelles	21 000,00 €
ASSOCIATIF	5.3 Assurer le fonctionnement des équipements de bureau	4 000,00 €
	5.4 Accueillir et délivrer les cartes pêche	9 000,000 €
	5.4 Louer le droit de pêche	1 500,00 €
		147 300,00€

	BUDGET PREVISIONNEL 20 RECETTES	23
	1.0 Divers	- €
PROTECTION DU	1.1 Renforcer la population d'Ombles	1000,00€
LAC ET GESTION	Exceptionnelles	24 800,00 €
2.02.020.00.0	1.2 Contribuer au suivi piscicole et écologique	800,00€
PISCICOLE	1.3 Participer à la surveillance de la pêche	500,00€
	Exceptionnelles	21 600 €
FORMATION ET	2.0 Divers	- €
ACCÈS À LA PÊCHE	2.1 Former les pêcheurs débutants	9 000,00 €
ANIMATION	3.0 Divers	- €
INFORMATION	4.0 Divers	- €
INFORMATION	4.1 Editer le bulletin	2 300,00 €
	5.0 Divers	2 000,00 €
	5.1 Organiser les réunions internes	- €
	5.2 Assurer le fonctionnement des locaux	0,00€
FONCTIONNEMENT	Exceptionnelles	- €
ASSOCIATIF	5.3 Assurer le fonctionnement des équipements de bureau	200,00€
	5.4 Accueillir et délivrer les cartes pêche	85 100,00 €
	5.4 Louer le droit de pêche	- €
		147 300,00€



A noter en 2023:

Dépenses relatives à la dernière tranche des travaux pour la réfections des bassins « géniteurs ombles » (canal de fuite à restaurer) : 8000 euros.

Dépense exceptionnelle pour l'acquisition d'un bateau pour la surveillance de la pêche : 27 000 euros (dossier de subvention déposé dans le cadre du plan pêche).

Subventions attendues (plan pêche): 24 800 euros pour l'ensemble des travaux réalisés sur les bassins géniteurs et 21 600 € pour le bateau.

Le Président remercie le Trésorier et rappelle que l'exercice est difficile car il faut jongler entre des dépenses effectuées en 2022 et des subventions qui arriveront en 2023. La trésorerie le permet sans avoir recours à l'emprunt.

Le budget prévisionnel est approuvé.

NOMINATION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Le Président procède à la désignation des Vérificateurs aux Comptes pour 2023.

Messieurs Christian VIETTlet Jean Paul CIQUIER se proposent d'assurer cette mission.

L'Assemblée entérine leur désignation.

TEMPS D'ECHANGES

Le Président donne la parole à Fabienne GREBERT représentante de la région. Elle rappelle l'importance de la coopération des pêcheurs avec les institutions pour maintenir la qualité, la quantité d'eau et les écosystèmes lacustres. Elle remercie aussi l'ALP pour son travail intergénérationnel à travers l'école de pêche. Elle note aussi l'augmentation de la vente des cartes de pêche femmes.

Marc ROLLIN, représentant du Grand Annecy, prend la parole et remercie le Président. Il rappelle l'importance de la préservation de l'eau et de la biodiversité aquatique et s'inquiète du réchauffement climatique. Il compte sur ALP pour travailler ensemble sur ces sujets.

S'ensuivent diverses conversations, sur le niveau d'eau du Lac et le problème d'accessibilité aux bateaux dans les ports, la gestion des mises à l'eau, la puissance des bateaux et le traitement des eaux de ruissellement. Le Président est conscient de ces problèmes. Ils sont complexes et des solutions doivent être recherchées.

REMERCIEMENTS

Une fois les questions épuisées, le Président initie le tirage au sort qui permet d'octroyer, à titre de remerciements, une carte de pêche annuelle à l'un des participants bénévoles aux actions de l'ALP (alevinage, récolte têtes d'Omble....) et une à l'un des pêcheurs qui remplissent un carnet de captures « volontaire ».

Messieurs SAUVAGE et COTTERLAZ sont tirés au sort.

<u>Des remerciements « particuliers » sont adressés à Carine</u> par le Président, au nom de l'ensemble des pêcheurs, pour ses 20 années passées au service de l'Association. Sa gentillesse, sa motivation, sa compétence sont appréciées par tous et lui valent les applaudissements mérités de toute la salle.

Le Président clôt l'Assemblée Générale Ordinaire en remerciant les participants pour leur attention et en les invitant à un apéritif.

Fait à Annecy le 10 mars 2023.

Le Secrétaire,

Jean-Luc GASSMANN

